

LES MISSIONS DU SML76



FÉDÉRER les acteurs du littoral.

ANIMER la Commission Littoral 76 pour élaborer une stratégie de gestion intégrée.



AMÉLIORER la connaissance du littoral.

SENSIBILISER afin de développer une «culture du risque» sur le littoral seinomarin.



INTÉGRER une stratégie d'adaptation aux risques littoraux dans les documents de planification et les projets d'aménagement.

GÉRER les ouvrages de protection contre les submersions marines (digues), de maintien et d'accès aux plages (épis, escaliers).



APPRÉHENDER le devenir des ouvrages du littoral en anticipant l'élévation du niveau marin et le recul du trait de côte.

RÉTABLIR les continuités écologiques à l'exutoire des fleuves côtiers (libre circulation des poissons et sédiments) et participer à la reconquête des milieux aquatiques sur la frange littorale.

LES CHIFFRES CLÉS



Redaction 6 photos : SML76 - Création : heurtaudcommunication.com - Imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.

Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76)

Le SML76, c'est une équipe technique et pluridisciplinaire de 6 agents (direction, administration, animation, coordination, travaux).

- 16, Grand Quai 76400 FÉCAMP
- 02 35 28 55 52
- contact@sml76.fr
- www.sml76.fr
- www.linkedin.com/company/sml76/
- www.facebook.com/syndicatmixtelittoralseinemaritime



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers tous,

Du Havre au Tréport, la Côte d'Albâtre est un atout indéniable pour le développement et l'attractivité de notre département.

Néanmoins, notre littoral est directement exposé à des risques naturels amplifiés dès à présent par le dérèglement climatique. Ainsi, l'élévation du niveau marin et le recul du trait de côte auront un impact croissant sur l'aménagement du territoire.

Ce constat nous pousse à devoir nous adapter, afin d'anticiper ces phénomènes et leurs conséquences. C'est pourquoi, l'amélioration des connaissances et le déploiement des actions, initiés par le Département de la Seine-Maritime, doivent se poursuivre et s'intensifier.

En tant que Président du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76), voici le cadre dans lequel je compte inscrire la politique de notre syndicat, en privilégiant le dialogue et la concertation au service d'une gestion partagée et durable du littoral.

Le Président, Alain BAZILLE



OBJECTIF :

> Un territoire qui s'adapte aux risques inondation, submersion marine et recul du trait de côte en tenant compte des conséquences du changement climatique.

LA STRATÉGIE LITTORAL 76

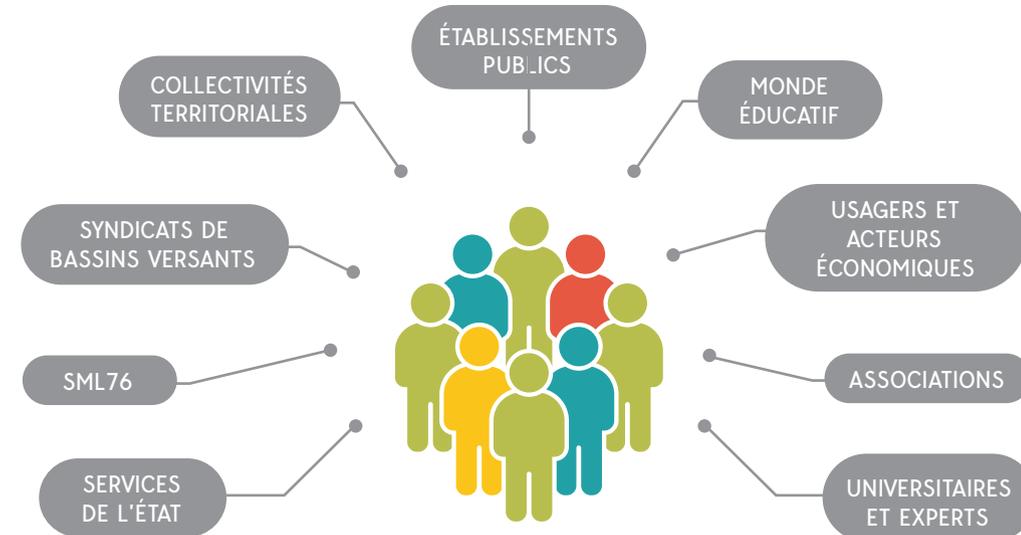
D'ici 20 ans, l'érosion du trait de côte va entraîner la perte d'environ 230 hectares sur le littoral seinomarin, impliquant notamment la disparition d'habitations, de bâtiments remarquables, d'équipements et d'infrastructures*.

Selon les scénarios potentiels du réchauffement climatique, les dernières prévisions du GIEC de 2021 envisagent une élévation du niveau marin de l'ordre de 0,8 à 1,8 mètre d'ici 2100. Les zones basses de notre département seront donc plus vulnérables face aux risques d'inondations.

Il est désormais primordial de fédérer tous les acteurs du littoral seinomarin pour construire une stratégie d'adaptation commune, et sa déclinaison en plan d'action.

*Selon une étude du CEREMA réalisée pour la DDTM76

LA COMMISSION LITTORAL 76



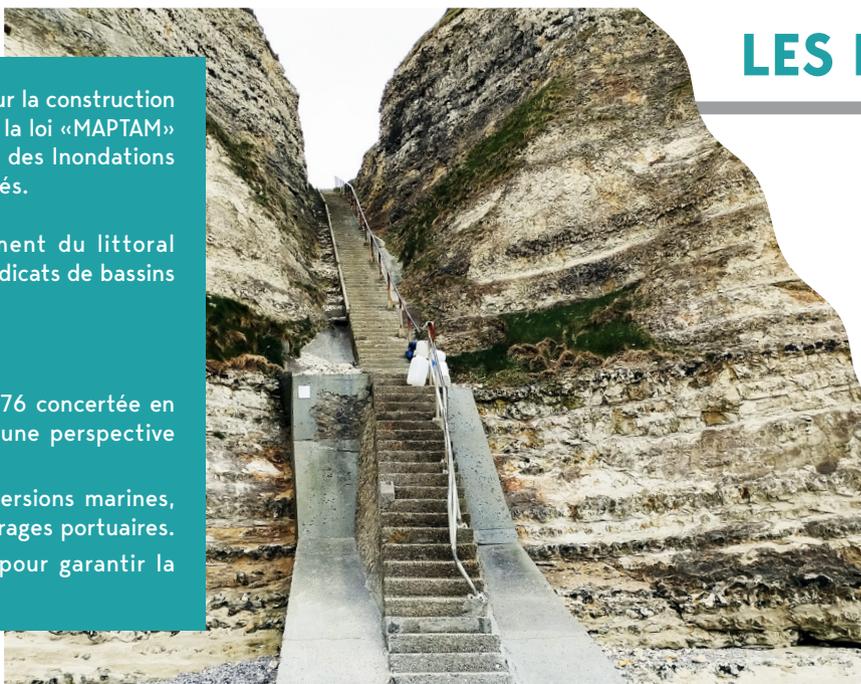
LA CRÉATION DU SML76

Pendant près d'un siècle, le Département 76 est intervenu pour la construction et l'entretien des ouvrages de défense contre la mer. Suite à la loi «MAPTAM» de 2014, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités.

Afin de garantir une gestion cohérente de l'aménagement du littoral seinomarin, le Département, les intercommunalités et les syndicats de bassins versants concernés ont créé le SML76 en décembre 2019.

Ses compétences sont :

- > La coordination et l'élaboration d'une Stratégie Littoral 76 concertée en matière de GEMAPI et de recul du trait de côte, dans une perspective d'adaptation au changement climatique.
- > La gestion des ouvrages de protection contre les submersions marines, de maintien et d'accès aux plages, ainsi que certains ouvrages portuaires.
- > Le réaménagement des exutoires des fleuves côtiers pour garantir la continuité écologique.



LES ÉTAPES

2021

Mise en place de la Commission Littoral 76.

2022-2023

Réalisation d'un diagnostic territorial partagé.

2023-2024

Élaboration de la Stratégie Littoral 76 puis déclinaison d'un plan d'action.

2025

Mise en œuvre des actions.

LES MEMBRES DU SML76

